



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bar-le-Duc, le 15 septembre 2023

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES D'ESNES-EN-ARGONNE

Par arrêté préfectoral n°2023-1889 du 13 juillet 2023, les électeurs d'Esnes-en-Argonne sont convoqués le dimanche 17 septembre 2023 en cas de second tour.

La période de dépôt des candidatures pour le second tour de scrutin est terminée. Aucune candidature n'a été déposée.

Ainsi, le second tour de l'élection municipale partielle d'Esnes-en-Argonne, du dimanche 17 septembre 2023 est annulé.

De nouvelles élections devront être organisées prochainement.

Vous trouverez toutes les informations relatives à ces élections sur le site internet de l'État

• <https://www.meuse.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Election/Elections-politiques/Elections-municipales-partielles/Communes-de-moins-de-1-000-habitants/Elections-municipales-partielles-des-communes-de-moins-de-1-000-habitants>

**Contact presse
Cabinet du préfet**

Tél : 03 29 77 58 92
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

40, Rue du Bourg
55 000 Bar-le-Duc